

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

OSEO BRETAGNE

Société anonyme au capital de 10 652 288 €
Siège social : 6, place de Bretagne, 35044 Rennes Cedex.
304 165 830 R.C.S. Rennes.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège d'OSEO Bretagne, 6, place de Bretagne, 35044 Rennes.

Documents comptables annuels.

I. — Annexe aux comptes individuels au 31 décembre 2007.

Note A. – Règles de présentation et d'évaluation.

Les comptes annuels ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par les règlements n° 99-04, 2000-03 et 2005-04 du Comité de la Réglementation comptable.

A.1. – Présentation des comptes.

Bilan :

- Les créances et dettes rattachées sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif à raison desquels les intérêts correspondants sont acquis ou sont dus.
- Les créances subordonnées sont portées, selon leur nature, soit dans les créances sur les établissements de crédit, soit dans les créances sur la clientèle, soit dans le poste « Obligations et autres titres à revenu fixe ».
- Les créances douteuses sont inscrites selon leur nature dans les postes d'actif auxquels elles se rattachent pour leur montant net de provisions.
- La rubrique « Capitaux propres » regroupe les postes « capital souscrit », « primes d'émission et primes de fusion », « réserves », « provisions réglementées », « report à nouveau » et « résultat de l'exercice ».
- Les subventions d'équipement perçues au titre des opérations de crédit-bail figurent dans la rubrique « Subventions d'investissement ».

Compte de résultat. — Conformément au règlement n° 2000-03, la présentation du compte de résultat s'appuie sur 5 soldes intermédiaires de gestion assortis d'une définition très précise : le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation, le Résultat d'Exploitation, le Résultat Courant avant Impôt et le Résultat Net.

Les composantes significatives du compte de résultat sont décrites dans les notes 18 à 25.

A.2. – Principes et méthodes comptables.

Risques de crédit. — Les opérations génératrices d'un risque de crédit sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement 2002-03 du Comité de la Réglementation comptable depuis le 1er janvier 2003. Celui-ci a pour principales incidences la ventilation des encours sains et douteux et le traitement des crédits restructurés à des conditions hors marché. Elles sont intégrées dans la description des principes et méthodes comptables ci-après. Le classement des opérations de crédit dépend de la notion de risque de crédit avéré. Le risque est avéré dès lors qu'il est probable qu'une partie des sommes dues par une contrepartie ne sera pas perçue et que cette probabilité de perte est associée à l'une des situations suivantes :

- il existe un ou plusieurs impayés depuis 3 mois au moins, (trois mois pour le crédit et le crédit-bail mobilier et six mois pour le crédit-bail immobilier ; trois mois pour un risque client sur crédit et crédit bail immobilier, lorsqu'il existe un impayé sur crédit) ;
- l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de la contrepartie, laquelle se traduit par un risque de non recouvrement ;
- il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Encours sains. — Les opérations de crédit non génératrices d'un risque avéré sont a contrario reconnues comme des encours sains.

Les opérations de crédit restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont à nouveau inscrites en encours sains si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de restructuration.

Les opérations de crédit retraitées à des conditions inférieures, à la fois aux conditions initiales et aux conditions de marché à la date de restructuration, sont appelées encours restructurés hors conditions de marché et identifiées dans une catégorie spécifique au sein des encours sains.

Les écarts d'intérêts futurs sont l'objet d'une décote enregistrée en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Encours douteux. — Les opérations de crédit génératrices d'un risque avéré sont des encours douteux. Pour une même contrepartie la totalité des opérations de crédit sera classée par « contagion » en encours douteux.

Les opérations de crédit deviennent compromises si, après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sains n'est prévisible.

Les événements qui conduisent au reclassement en encours douteux compromis sont :

- la déchéance du terme ;
- la résiliation du contrat ;
- la clôture des relations avec le client.

En outre, les créances sont également classées en encours douteux compromis si l'examen de l'évolution des créances au plus tard un an après leur classification en douteux et l'existence de garanties et de cautions ne laissent pas présager un possible recouvrement des créances ; ou si après un retour en encours sains (créances restructurées notamment), les échéances fixées ne sont pas respectées.

Lorsque le caractère irrécouvrable des encours est confirmé, ces actifs sont passés en perte.

Les encours douteux compromis sont identifiés au sein des encours douteux.

Dans le cadre d'une politique de sélection et de contrôle des risques et d'une politique commerciale, un système de notation interne est utilisé par OSEO Bretagne, conformément au système d'OSEO Financement.

Provisions affectées à des créances douteuses. — Les provisions affectées à des créances douteuses sont portées en déduction des postes d'actif correspondants.

Les provisions que OSEO Bretagne a estimées nécessaires à la couverture de risques potentiels relatifs à certains secteurs d'activité et celles qui sont affectées à des engagements de hors bilan sont inscrites au passif du bilan.

Le montant des provisions sur crédits à moyen et long terme et autres créances, est déterminé au fil de l'eau, créance par créance, après analyse de la perte estimée à partir des récupérations probables garanties incluses.

Provision collective. — En 2001, un mode de provisionnement dynamique des crédits à la production a été mis en place par OSEO Bretagne, identique à celui initié par le groupe en 2000.

En 2007, en liaison avec le passage aux normes IFRS des comptes consolidés, OSEO Bretagne a revu sa méthodologie d'estimation du provisionnement collectif.

Les contreparties non dépréciées sur base individuelle font l'objet d'une analyse par portefeuilles homogènes. L'existence d'un risque de crédit sur un ensemble homogène de créances donne lieu à l'enregistrement d'une dépréciation, sans attendre que le risque ait individuellement affecté une ou plusieurs créances.

La méthodologie mise en place par le groupe pour identifier les populations présentant une dégradation du risque de crédit depuis l'octroi repose sur l'analyse des notations internes (approche bâloise) associée à l'analyse du modèle historique de suivi du coût du risque. Cette approche est éventuellement complétée d'une analyse sectorielle, reposant généralement sur une appréciation « à dire d'expert » considérant une combinaison des facteurs économiques à la population analysée.

Le montant de la provision collective est calculé en fonction des pertes attendues sur les assiettes ainsi déterminées.

La démarche proposée est évolutive et pragmatique, sachant que les lois statistiques ne peuvent en aucune manière déboucher sur des certitudes.

La provision collective est comptabilisée au passif du bilan ; à mesure que les risques surviennent, des dépréciations pour créances douteuses sont comptabilisées et portées en déduction des encours compromis, la provision collective étant reprise corrélativement.

Prêt participatif développement. — OSEO Bretagne met en place des Prêts Participatifs Développement (PPD) qui bénéficient d'une aide de la Région Bretagne.

Le montant de cette participation est de 25% du montant de l'encours du PPD mis en place, et le produit qui en résulte pour OSEO Bretagne est constaté sur la durée du prêt au rythme des intérêts inclus dans le tableau d'amortissement.

Opérations de crédit-bail et assimilées. — OSEO Bretagne exerce une activité de crédit-bail immobilier dont une partie résiduelle est soumise au régime SICOMI.

Dans les comptes sociaux, ces opérations apparaissent au bilan dans la rubrique « crédit-bail et location avec option d'achat » et au compte de résultat dans les rubriques « produits sur opérations de crédit-bail et assimilées », « charges sur opérations de crédit-bail et assimilées ».

Les immobilisations données en crédit-bail ou en location sont portées au bilan social pour leur valeur d'achat, laquelle, pour le crédit-bail immobilier, comprend les frais d'acquisition, les honoraires résultant de la réalisation de la construction, le coût de celle-ci et le prix d'achat du terrain.

OSEO Bretagne pratique un amortissement comptable identique à l'amortissement financier des opérations de crédit bail concernées.

Pour les opérations SICOMI, cette dépréciation est constatée de façon linéaire, selon la règle fiscale de droit commun, et complétée par une provision spéciale dite « article 64 », lorsque l'amortissement financier est supérieur au dit amortissement fiscal. Les frais d'acquisition sont amortis en linéaire sur 5 ans.

Lors du passage en douteux d'un contrat, si la valeur estimée des récupérations probables est inférieure à la valeur comptable de l'immobilisation, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation inscrite dans le Produit Net Bancaire.

Les indemnités de résiliation contractuelles sont comptabilisées en « produits sur opérations de crédit bail et assimilées ». Les provisions destinées à couvrir les indemnités dues sont associées dans ce poste.

Opérations sur instruments financiers. — Participations, parts dans les entreprises liées, titres de l'activité de portefeuille.

Les dispositions relatives à ces catégories de titres sont précisées par le règlement 2000-02 du Comité de la Réglementation comptable.

Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées sont des valeurs donnant des droits dans le capital d'une entreprise ; leur possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise qui les détient, soit parce qu'elle permet d'exercer une influence notable sur la société émettrice, soit parce qu'elle est l'expression d'une relation de partenariat.

Ces titres sont évalués à la clôture de l'exercice au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Celle-ci peut notamment être déterminée en fonction de la valeur de marché, de la valeur d'actif net, des perspectives d'activité de la société émettrice, des perspectives de réalisation, de la conjoncture économique. Si cette valeur est inférieure à leur valeur comptable, les titres font l'objet d'une provision pour dépréciation constatée à la ligne « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

Immobilisations incorporelles et corporelles. — Ces immobilisations sont inscrites au bilan, soit pour leur coût d'acquisition, soit pour leur valeur d'apport.

Elles font l'objet d'un amortissement annuel calculé sur le mode linéaire pour les immeubles et le mobilier, ou dégressif pour le matériel informatique, en fonction de leur durée de vie, soit :

Logiciels	5 ans
Immeubles hors activité de crédit bail	de 25 à 55 ans
Agencement, mobilier et matériel de bureau	de 4 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans

Opérations en devises. — Les opérations réalisées en devises sont traitées conformément aux dispositions du règlement 89-01 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont convertis en euros au cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les différences résultant de la réévaluation des positions de change sont constatées dans le Produit Net Bancaire.

Swap de taux. — La Société-mère une opération de prêt en devise GBP à taux fixe qui est adossée à une ressource en devise GBP sur taux variable LIBOR 6 mois. Cette opération est couverte par un Swap de taux auprès de CALYON qui sécurise la marge de l'opération en cas de fluctuation des taux, tant à la hausse qu'à la baisse. La juste valeur de l'opération au 31 décembre 2007 s'élève à 4 285 649,89 €.

Intérêts et commissions. — Les intérêts et commissions sont enregistrés en Produit Net Bancaire selon la méthode des produits et charges courus. Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés et provisionnés en produit net bancaire (intérêts et provisions correspondants sont ainsi neutralisés au niveau du Produit Net Bancaire).

Charges d'emprunts. — Les frais d'émission et les primes de remboursement ou d'émission sont répartis sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus ; la charge en résultant est constatée dans le Produit Net Bancaire.

Situation fiscale. — Le régime SICOMI a été supprimé au 1er janvier 1996 pour tous les contrats signés après cette date, conformément à l'article 57 de la loi n°95-115 du 4 février 1995.

Dans ce cadre, OSEO Bretagne a opté pour le régime d'amortissement particulier prévu dans l'instruction, et a renouvelé cette option suite à l'instruction administrative du 5 juillet 2000.

Le bénéfice retiré des opérations de crédit bail immobilier SICOMI est exonéré d'impôt sur les sociétés, en contrepartie d'une obligation de distribution du résultat fiscal de cette activité exonérée à hauteur de 85%.

Sont taxables en totalité les bénéfices issus des opérations relevant du nouveau régime de crédit bail immobilier, des opérations de location simple, (comme de celles portant sur des immeubles de bureau depuis le 1er janvier 1991), ainsi que les résultats de l'activité de crédit à la clientèle.

Engagements en matière de retraite et autres engagements sociaux. — L'ensemble des personnels utilisés par OSEO Bretagne est salarié d'OSEO Financement et d'OSEO Garantie.

Note B. – Faits significatifs.

Le changement d'estimation dans le calcul de la provision collective (voir ci-dessus), a généré au premier janvier 2007, une reprise de 978 K€.

La société a souscrit à l'augmentation de capital de Bretagne Participations pour 105 K€.

Note C. – Société consolidante.

La Société consolidante d'OSEO Bretagne est, au 31 décembre 2007, OSEO Financement, qui détient 89,57% du capital de la Société.

II. — Bilan publiable.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	2007	2006
Caisse, banques centrales, CCP			
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	1	32 850,2	24 287,6
A vue		29 155,0	20 258,8
A terme		3 695,2	4 028,8
Opérations avec la clientèle	2	92 347,4	96 846,8
Créances commerciales			
Autres concours à la clientèle		92 347,4	96 846,8
Comptes ordinaires débiteurs		0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme		862,5	731,8
Parts dans les entreprises liées	3	0	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	4	201 977,9	222 787,6
Location simple	5	2 955,5	3 831,9
Immobilisations incorporelles	7	1 370,2	1 393,2
Immobilisations corporelles	6	176,1	171,6
Capital souscrit non versé			
Actions propres			

Autres actifs	8	147,1	249,7
Comptes de régularisation	9	6 636,1	8 882,2
Total		339 322,9	359 182,4

Passif	Notes	2007	2006
Banques centrales, CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	10	258 078,9	275 886,5
A vue		29,4	158,7
A terme		258 049,5	275 727,8
Opérations avec la clientèle :	11	0	0
Comptes d'épargne à régime spécial			
A vue			
A terme			
Autres dettes			
A vue			
A terme			
Dettes représentées par un titre :		0	0
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires			
Autres dettes représentées par un titre			
Autres passifs	12	19 521,4	18 949,7
Comptes de régularisation	13	4 932,7	4 602,4
Provisions	14	11 749,7	13 859,6
Dettes subordonnées	15	9 001,3	9 003,3
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
Capitaux propres hors FRBG (+/-)		36 038,9	36 880,9
Capital souscrit	16	10 652,3	10 652,3
Primes d'émission	16	686,0	686,0
Réserves	16	1 065,2	1 065,2
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées		0	0
Subventions d'investissement		19 117,7	22 890,9
Report à nouveau	16	1 247,0	195,0
Résultat		3 270,7	1 391,5
Total		339 322,9	359 182,4

Hors-bilan	Notes	2007	2006
Engagements donnés			
Engagements de financement	17	17 885,4	18 362,4
Engagements en faveur d'établissements de crédit		0	0
Engagements en faveur de la clientèle		17 885,4	18 362,4
Engagements de garantie	17	219,3	550,3
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		219,3	550,3
Engagements d'ordre de la clientèle			0
Engagements sur titres		0	0
Engagements sur instruments financiers à terme		4 259,9	5 277,8

Engagements reçus :			
Engagements de financement	17	1 738,1	6 675,0
Engagements reçus d'établissements de crédit		1 738,1	6 675,0
Engagements de refinancement		0	0
Engagements reçus d'établissements de crédit		0	0
Engagements de garantie	17	57 105,1	58 119,2
Engagements reçus d'établissements de crédit		56 335,5	57 497,9
Engagements reçus collectivités locales		769,6	621,3
Engagements sur instruments financiers à terme		4 259,9	5 277,8
Engagements sur titres		0	0

III. — Compte de résultat au 31/12/2007.

(En milliers d'euros.)

	Notes	2007	2006
Intérêts et produits assimilés	18	6 757,6	6 141,3
Intérêts et charges assimilées	19	-12 726,6	-12 683,6
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	18	73 412,7	81 716,9
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	19	-62 567,2	-70 454,4
Produits sur opérations de location simple	18	627,3	632,4
Charges sur opérations de location simple	19	-572,7	-536,1
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	20	1 204,0	1 294,5
Commissions (charges)	20		
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	21		
Gains ou pertes sur opérations des placements et assimilés	21		
Autres produits d'exploitation bancaire	21	1 009,2	1 230,9
Autres charges d'exploitation bancaire	21	-358,1	-466,0
Produit net bancaire		6 786,2	6 875,9
Charges générales d'exploitation	22	-4 981,5	-4 819,8
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations incorporelles et corporelles	23	-104,4	-127,8
Résultat brut d'exploitation		1 700,2	1 928,3
Coût du risque	24	2 565,3	265,0
Résultat d'exploitation		4 265,5	2 193,3
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		25,7	-19,2
Résultat courant avant impôt		4 291,3	2 174,1
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices		-1 020,6	-782,6
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net	25	3 270,7	1 391,5

IV. — Annexe.

Note 1. – Créances sur les établissements de crédit.

Tableau I. — A vue :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Banques, comptes ordinaires	8 465,2	19 630,8
Institutions financières		
Opérations pool	537,2	628,0
Compte courant OSEO Financement	20 152,6	
Garantie à recevoir échue divers		
Total	29 155,0	20 258,8

Tableau II. — A terme :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Prêts établissement de crédit	266,7	554,5
Créances rattachées/prêts d'établissements financiers	0,5	17,8
Certificat association	12,0	0
Fonds de garantie CDC	2 784,6	2 707,3
Fonds de garantie Banques	53,6	73,9
Garanties à recevoir Banques	577,8	675,3
Total	3 695,2	4 028,8
Créances sur établissements de crédit	32 850,2	24 287,6

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2007 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
29 178,6	63,8	89,0	3 500,7		18,1
32 832,1					
32 850,2					

Note 2. – Opérations avec la clientèle.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Créances commerciales		0
Autres concours à la clientèle	91 528,0	95 808,1
Comptes ordinaires débiteurs		
Affacturage		
Créances douteuses :		
Montant brut	257,3	127,3
Provisions	-86,1	-85,9
Montant net	171,2	41,4
Créances douteuses compromises :		
Montant brut	1 056,1	1 429,3
Provisions	-905,7	-909,3
Montant net	150,4	520,0
Créances rattachées	497,7	477,3
Total	92 347,4	96 846,8

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2007 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
3 294,8	11 173,2	49 435,6	27 624,4	321,6	497,7
91 528,0					

92 347,4

Note 3. – Titres de participation.

Participation détenue dans Bretagne Participations :	
Capitaux propres au 31/12/2006	11 984,24 K€
Résultat au 31/12/2006	738,60 K€
Part détenue dans le capital	4,25%

(En milliers d'euros)	Participation
Montant brut au 01/01/2007	533,6
Entrées et autres mouvements	105,0
Sorties et autres mouvements	0
Provisions au 01/01/2007	-139,8
Dotations 2007	
Reprises 2007	25,7
Montant net au 31/12/2007	524,5

Participation détenue dans Bretagne Jeunes Entreprises :	
Capitaux propres au 31/12/2006	3 952,60 K€
Résultat au 31/12/2006	-82,24 K€
Part détenue dans le capital	9%

(En milliers d'euros)	Participation
Montant brut au 01/01/2007	338,0
Entrées et autres mouvements	0
Sorties et autres mouvements	0
Provisions au 01/01/2007	0
Dotations 2007	0
Reprises 2007	0
Montant net au 31/12/2007	338,0
Total participations	862,5

Note 4. – Crédit bail et location avec option d'achat.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Frais acquisition et immeubles en crédit bail	597 108,0	624 425,0
Clients	136,2	642,5
Clients douteux	505,7	1 066,2
Clients douteux compromis	946,0	1 217,0
Total clients	1 587,9	2 925,7
Comptes rattachés	3 208,0	5 291,6
	601 903,9	632 642,3

Frais acquisition et immeubles destinés au crédit bail :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/2006 OSEO Bretagne	Investissements et augmentation de la période	Cessions et transfert	Reclassement TNL/CBI et LS	Valeur 31/12/2007 OSEO Bretagne
Frais d'acquisition	4 614,4	172,2	334,4		4 452,2
Frais d'acquisition en cours	0,8	170,2	163,6		7,4

Ensembles immobiliers	589 915,3	18 708,5	36 804,3	-3 648,1	568 171,4
Ensembles immobiliers douteux compromis	7 127,2		7 382,0	8 661,0	8 406,2
Ensembles immobiliers douteux	19 484,2		4 037,2	-4 547,9	10 899,1
Ensembles immobiliers EC	3 283,1	20 114,2	18 225,6		5 171,7
	624 425,0	39 165,1	66 947,1	465,0	597 108,0

Amortissements et provisions :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/ 2006 OSEO Bretagne	Dotations	Reclassement CBS-CBG TNL/ CBI douteux à DC	Reprises	Valeur 31/12/ 2007
Amortissements frais acquisition	3 628,2	152,7		326,5	3 454,4
Amortissements immeubles	293 954,3	28 106,8	-673,0	26 069,9	295 318,2
Amortissements immeubles douteux compromis	5 232,3	519,9	5 494,1	5 624,7	5 621,6
Amortissements immeubles douteux	11 637,0	510,8	-4 340,9	2 950,5	4 856,4
Provisions sur immeubles	1 830,4	1,1		858,8	972,7
Provisions spéciales	65 289,0	5 249,3	-29,6	10 379,0	60 129,7
Provisions spéciales douteux	1 510,6	67,5	-840,8		737,3
Provisions spéciales douteux compromis		221,9	870,4		1 092,3
Provisions sur encours	921,4	416,5		381,4	956,5
Provision perte subventions/terrain et constructions	21 216,8	3 278,8		757,7	23 737,9
Provision perte subventions/ constructions					
Total dépréciation immeuble	405 220,0	38 525,3	480,2	47 348,5	396 877,0
Provision client douteux	861,1	103,6	-206,8	501,4	256,5
Provision client douteux compromis	821,8		206,8	245,3	783,3
Total provision	1 682,9	103,6	0	746,7	1 039,8
Comptes rattachés	2 951,8			942,6	2 009,2
Total	409 854,7	38 628,9	480,2	49 037,8	399 926,0

Note 5. – Immobilisations en location simple.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Frais acquisition et immeubles en location simple	1 447,9	1 447,9
Frais acquisition et immeubles en location simple douteux		
Frais acquisition et immeubles en location simple douteux compromis	7 533,5	8 644,7
Total ensemble immobilier	8 981,4	10 092,6
Clients	12,9	90,8
Clients douteux	99,4	35,9
Clients douteux compromis	92,2	206,2
Total	9 185,9	10 425,5

Frais d'acquisition et immeubles en location simple :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Reclassement ITNL	Cessions	31/12/2007
Frais acquisition	0			0
Frais acquisition douteux	0			0
Frais acquisition douteux compromis	0			0
Ensemble immobilier	1 447,9			1 447,9

Ensemble immobilier douteux	0			0
Ensemble immobilier douteux compromis	8 644,7	-465,0	646,2	7 533,5
Total	10 092,6	-465,0	646,2	8 981,4

Evolution des amortissements des immeubles en locations simples :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Dotations	Transfert ITNL et douteux à DC	Reprise sur immeubles cédés	31/12/2007
Frais acquisition douteux compromis	0				0
Constructions	1 128,8	67,3			1 196,1
Constructions douteux					0
Constructions douteux compromis	5 295,0	503,7	-480,2	442,8	4 875,7
Provision pour immeubles	0				0
Dépréciation immeubles	6 423,8	571,0	-480,2	442,8	6 071,8
Provisions clients douteux	0	41,7	39,8		81,5
Provisions clients douteux compromis	169,8	0,2	-39,8	53,1	77,1
Total	6 593,6	612,9	-480,2	495,9	6 230,4

Note 6. – Immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles brutes :

Immobilisations (en milliers d'euros)	31/12/2006	Acquisitions ou transfert	Cessions ou transfert	31/12/2007
Certificat d'association	0			0
Terrains	0			0
Bâtiments	0			0
Eléments corporels FDC	19,1			19,1
Matériel bureau	67,0	3,7	4,7	66,1
Mobilier	86,8	11,4		98,2
Agencements	210,9	26,8		237,7
Immobilisations siège en cours	0			0
Total	383,9	41,9	4,7	421,0

Evolution des amortissements des immobilisations corporelles :

Immobilisations (en milliers d'euros)	31/12/2006	Dotation	Reprises sur immobilisations cédées	31/12/2007
Bâtiments	0			0
Eléments corporels FDC	15,6	1,7		17,3
Matériel bureau	40,9	9,3	4,8	45,4
Mobilier	69,4	8,0		77,4
Agencements	86,4	18,4		104,8
Total	212,3	37,5	4,8	245,0

Les immobilisations sont amorties sur :

- 20 ans en linéaire pour les bâtiments ;
- 10 ans en linéaire pour les agencements ;
- 5 à 10 ans en linéaire pour le mobilier et matériel de bureau.

Note 7. – Immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles brutes :

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2006	Investissements ou transfert	Sorties	31/12/2007
Certificat d'association	12,0	-12,0	0	0
Frais informatiques	411,8	56,0		467,8
Fonds de commerce	1 173,9			1 173,9
Frais d'établissement	0			0
Total	1 618,6	56,0	0	1 641,7

Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Amortissements de la période	Sorties de la période	31/12/2007
Frais informatiques	204,5	67,0		271,5
Fonds de commerce	0			0
Frais d'établissement	0			0
Total	209,1	67,0	0	271,5

Les frais informatiques sont amortis sur 7 ans.

Note 8. – Autres actifs.

Autres actifs (en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
État	76,1	63,9
Divers débiteurs	71,0	185,8
Total	147,1	249,7

Note 9. – Comptes de régularisation nets.

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Charges constatées d'avance	5 002,4	6 272,0
Frais émission d'emprunts	890,6	980,5
Amortissements	-830,6	-873,5
Charges d'avance	595,5	931,3
Produits à recevoir :		
Divers	716,7	952,5
Groupe	261,5	619,3
Total	6 636,1	8 882,2

Note 10. – Opérations de trésorerie et interbancaires (passif).

Comptes à vue (en milliers d'euros)	2007	2006
Comptes de régularisation	29,4	158,7
Comptes créditeurs de banque		
Total	29,4	158,7

Comptes à terme (en milliers d'euros)	2007	2006
Comptes d'emprunts	257 096,4	274 534,9
Dettes rattachées	953,1	1 192,9
Total	258 049,5	275 727,8
Total général	258 078,9	275 886,5

Ventilation des dettes :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Dettes auprès d'OSEO Financement	193 493,8	202 314,9
Dettes auprès de la CDC	41 016,4	53 311,4
Dettes auprès des banques	22 586,3	18 908,6
Total	257 096,4	274 534,9

Ventilation selon la durée restant à courir au 31/12/2007 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	> 5 ans	Dettes rattachées
10 433,6	34 641,4	137 927,7	74 093,7	
257 096,4				953,10
Total	258 049,5			

Note 11 et 12. – Autres passifs.

Note 11.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Comptes de régularisation		
Clients comptes créditeurs		
Emprunts collectivités	74,6	127,8
Emprunts clients - Avances Preneurs	12 926,7	13 509,1
Dettes rattachées	68,5	76,2
Total	13 069,8	13 713,1

Note 12.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Avances région PPD	1 310,3	755,3
État	1 124,5	1 666,9
Fournisseurs	2 481,4	2 068,5
Participation solde à verser	78,7	0
Divers	1 456,7	745,9
Total	6 451,6	5 236,5
Total autres passifs	19 521,4	18 949,6

Emprunts ventilation selon la durée restant à courir au 31/12/2007 :

Total	< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans
74,6	5,7	21,3	23,4	24,2

Note 13. – Comptes de régularisation.

Compte de régularisation passif (en milliers d'euros)	2007	2006
Produits perçus d'avance	2 940,6	2 826,3
Charges à payer		
Divers	248,9	412,6
Groupe	861,8	749,8
Autres comptes de régularisation	881,4	613,7
Total	4 932,7	4 602,4

Note 14. – Provisions pour risques et charges.

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Transfert	31/12/2007
Provisions Fonds de Garantie à reverser	6 068,5	263,0	844,8			5 486,7
Provisions subventions à reverser	0					0
Subventions à passer en PP	0					0
Provisions pour risques	488,7			78,7		410,0
Provision pour risques de production	7 211,5	106,4	282,9	1 262,4		5 772,6
Provisions diverses	90,9	20,0	30,5			80,4
Provision participation	0					0
Total	13 859,6	389,4	1 158,2	1 341,1	0	11 749,7

Note 15. – Dettes subordonnées.

(En milliers d'euros.)

Emprunts OSEO Financement	9 000,0
Intérêts courus sur emprunts subordonné	1,3
	9 001,3

Terme de l'emprunt : décembre 2014.

Intérêts payés dans l'exercice : 399,4.

Taux : EURIBOR 12 mois.

Note 16. – Capital et réserves.

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Résultat 2006	Affectation des réserves	Affectation au report à nouveau	Distribution du résultat 2006	31/12/2007
Capital	10 652,3					10 652,3
Primes d'émission	686,0					686,0
Réserve légale	1 065,2					1 065,2
Report à nouveau	195,0			1 052,0		195,0
Résultat	0	1 391,5		-1 052,0	-339,5	1 052,0
Total	12 598,6	1 391,5	0	0	-339,5	13 650,6

Les subventions d'investissement présentées sous ce chapitre sont exclusivement les aides aux opérations de Crédit-Bail immobilier :

Répartition du capital	Nombre de titres	%	Montant (en euros)
OSEO BDPME	596 290	89,56	9 540 640,00
Région Bretagne	66 543	9,99	1 064 688,00
Banques	2 925	0,44	46 800,00
Divers	10	0	160,00
Total	665 768	100	10 652 288,00

Note 17. – Hors bilan.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Engagements reçus :		
Engagements de financement (établissements de crédit)	1 738,1	6 675,0
Engagements de garantie		
Établissements de crédit	56 335,5	57 497,9
Clientèle	769,6	621,3

Engagements sur instruments financiers à terme	4 259,9	5 277,8
	63 103,1	70 072,0
Engagements donnés :		
Engagements de financement	17 885,4	18 362,4
Engagements de garantie (établissements de crédit)	219,3	550,3
Engagements sur instruments financiers à terme	4 259,9	5 277,8
	22 364,6	24 190,5

Note 18. – Intérêts et produits assimilés, produits sur opérations de crédit bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Opérations avec les établissements de crédit	1 287,6	1 014,3
Opérations avec la clientèle		
Crédits de trésorerie	5 470,0	5 127,0
Sous- total	6 757,6	6 141,3
Produits sur opérations de crédit-bail		
Loyers	43 706,1	49 012,1
Reprise de provisions	12 089,2	13 073,5
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres produits	17 617,3	19 631,3
Sous- total	73 412,6	81 716,9
Produits sur opérations de location simple		
Loyers	615,3	632,4
Reprise de provisions		
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres produits	12,0	0
Sous- total	627,3	632,4
Total	80 797,5	88 490,6

Note 19. – Intérêts et charges assimilées, charges sur opérations de crédit bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Opérations avec les établissements de crédit	12 726,6	12 674,7
Opérations avec la clientèle		8,9
Sous- total	12 726,6	12 683,6
Charges sur opérations de crédit-bail		
Dotations aux amortissements	29 334,5	31 684,9
Dotations aux provisions	8 818,5	12 225,4
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres charges	24 414,3	26 544,1
Sous- total	62 567,2	70 454,4
Charges sur opérations de location simple		
Dotations aux amortissements	571,0	536,1
Dotations aux provisions		
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres charges	1,7	0
Sous- total	572,7	536,1
Total	75 866,5	83 674,1

Note 20. – Commissions nettes.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Produits :		
Opérations avec la clientèle	53,0	51,6
Autres commissions	1 151,0	1 242,9
Sous-total	1 204,0	1 294,5
Charges :		
Opérations avec les établissements de crédit	0	0
Opérations avec la clientèle		
Opérations sur titres		
Opérations de hors bilan		
Sous-total	0	0
Total net	1 204,0	1 294,5

Note 21. – Autres produits et charges d'exploitation bancaires.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Gains sur opérations de portefeuille de placement	0	0
Pertes sur opérations de portefeuille de placement		
Net	0	0
Autres produits d'exploitation bancaires	1 009,2	1 230,9
Autres charges d'exploitation bancaires	-358,1	-466,0

Note 22. – Charges générales d'exploitation.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Frais de personnel :		
Salaires et traitements	0	0
Charges de retraites		
Autres charges sociales	0	0
Charges fiscales	10,5	20,8
Sous-total	10,5	20,8
Impôts et taxes	328,0	290,1
Autres frais administratifs	4 413,5	4 316,7
Total	4 741,4	4 606,8
Autres charges d'exploitation non bancaires	229,6	192,2
Total	4 981,5	4 819,8

Note 23. – Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Immobilisations d'exploitation	104,4	127,8
Immobilisations hors exploitation		
Total	104,4	127,8

Note 24. – Coût du risque.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Sur activité Prêts		

Reprises de provisions et pertes/créances irrécouvrables	1 068,3	1 388,8
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	279,9	343,8
Sous- total	788,4	1 045,0
Sur activité Crédit-bail		
Reprises de provisions et pertes/créances irrécouvrables	2 078,2	1 968,8
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	1 751,4	2 082,7
Sous- total	326,8	-113,9
Sur activité location simple		
Reprises de provisions et pertes/créances irrécouvrables	53,1	73,6
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	41,9	72,5
Sous- total	11,2	1,1
Dotation aux provisions pour risque de production	106,4	1 067,2
Reprises de provisions pour risque de production	1 545,2	400,0
Total	2 565,3	265,0

V. — Rapport général des commissaires aux comptes.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OSEO Bretagne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A.2 de l'annexe pour la partie relative au provisionnement collectif qui expose le changement d'estimation dans le calcul de la provision sur base collective.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Changement d'estimation : Comme indiqué dans la note A.2 de l'annexe, le provisionnement collectif repose désormais sur l'analyse des notations internes associée à l'analyse historique du coût du risque, dispositif éventuellement complété par une analyse sectorielle. Cette approche se substitue au provisionnement dynamique à la production.

— Estimations comptables : OSEO Bretagne constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (note A.2 de l'annexe). Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur l'examen du dispositif de contrôle relatif au suivi de ces risques et sur l'analyse des risques de non recouvrement et de leur couverture par des provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie et Rennes, le 4 avril 2008.

Les commissaires aux comptes :

Mazars et Guerard :

Charles de Boisriou,

Didier Martin ;

Audit Grand Ouest :

Patrick Monnier.

VI. — Rapport de gestion.

Le rapport sur la gestion est tenu à la disposition du public au siège social de OSEO Bretagne 6, place de Bretagne 35000 Rennes.

0807039